

Discriminations raciales dans le logement social

vendredi 24 mars 2023

@cni59-non commercial



La Fondation Abbé-Pierre alerte sur les discriminations raciales dans le logement social

Toutes les formes de discriminations sont proprement insupportables et inacceptables”, a réagi auprès de l’AFP le ministre délégué au Logement, Olivier Klein.

“Des réponses différenciées” selon l’origine présumée des demandeurs, voire “pas de réponse du tout”. La Fondation Abbé-Pierre alerte, dans une étude publiée mardi 21 mars, sur le non-respect du droit à l’information et les discriminations raciales dans le logement social.

Pour déterminer si les guichets d’enregistrement dédiés aux demandes de logement social font œuvre de discrimination, la Fondation s’est prêtée à une expérience. Deux

candidates, dont les prénoms et noms suggèrent *“pour l’une, une origine française et pour l’autre, une origine d’Afrique de l’Ouest”*, ont adressé des courriels à 1 875 bailleurs, soit près des deux tiers des guichets officiels en France.

Deux constats émergent : d’une part, seule la moitié des guichets répondent aux sollicitations des fausses candidates, *“ce qui interroge sur l’accès à l’information dans le service public et donc sur sa qualité”*, estime Pauline Portefaix, chargée d’études au sein de la Fondation. D’autre part, seulement près d’un quart des guichets (24,2%) *“répondent positivement et de manière similaire aux demandes d’information des deux candidates”*.

Des réponses différentes selon l’origine présumée

Parmi les guichets qui apportent des réponses aux deux candidates, *“23,5% formulent des réponses différenciées à des demandes équivalentes”* : une partie *“oriente de façon différente les deux candidates, en défaveur de celle présumée d’origine africaine”*, d’autres *“accompagnent plus intensément la candidate présumée d’origine française”*, et quelques-uns *“ajoutent des informations démotivantes pour la candidate présumée d’origine africaine seulement”*.

“Certes, le phénomène n’est pas massif”, tempère Pauline Portefaix. *“Ces discriminations sont minoritaires par rapport à celles relevées dans le parc privé, mais elles sont néanmoins significatives”*, insiste-t-elle. *“Toutes les formes de discriminations, quand il s’agit particulièrement du droit fondamental d’accéder à un logement, sont proprement insupportables et inacceptables”*, a réagi auprès de l’AFP le ministre délégué au Logement, Olivier Klein.